



## LYCEE DE DOUMOGNE

Le dossier peut être récupéré lundi 1<sup>er</sup> juillet ou mardi 2 juillet le matin en Vie scolaire du lycée.

- **Inscription des CAP : mercredi 3 juillet (7h30- 12 h 00 et 13 h 15 h 00)**
- **Inscription des BAC PRO : jeudi 4 juillet (7h30- 12 h 00 et 13 h 15 h 00)**

### PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE

(Veuillez-vous présenter avec les documents originaux et leur photocopie)

**NB : AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU LYCEE** ↓

<i>Documents relatifs à l'identité de l'élève</i>
Carte d'identité de l'élève en cours de validité (ou passeport ou carte séjour ou à défaut extrait d'acte de naissance) en <u>2 exemplaires (recto/verso et lisible)</u>
Extrait d'acte de naissance de l'élève
Décision administrative <u>en cas de changement d'état civil</u>
2 Photos d'identité récentes, <u>obligatoires</u> pour le dossier de transport.
1 Photo d'identité récente pour le dossier scolaire ( <i>Ne pas la fournir si vous autorisez la prise de vue par l'établissement</i> )
<i>Documents relatifs aux liens de parentés entre l'élève et le responsable</i>
Carte d'identité des parents en cours de validité (ou passeport ou carte séjour ou à défaut extrait d'acte de naissance)
Livret(S) de famille : photocopies du / des livrets complet(s) : mariage ou reconnaissance et les pages concernant <u>chacun des enfants</u> , ou à défaut l'extrait d'acte de naissance montrant la filiation ou décision de justice désignant le tuteur
Jugement de divorce : photocopie de la page qui mentionne la garde de l'enfant
Justificatifs de domicile de votre hébergeur <ul style="list-style-type: none"><li>• Quittance de loyer ou facture récente d'eau, d'électricité de votre hébergeur</li><li>• Pièce d'identité de votre hébergeur</li><li>• Attestation d'hébergement manuscrite et signée par votre hébergeur.</li></ul>
<i>Documents en lien avec la scolarité</i>
Notification d'affectation du SAIO
S'il y a <u>inscription à la collation</u> , prévoir un chèque de 30 euros ou des espèces
Exeat 2018/2019 (Certificat de sortie, de fin de scolarité délivré par votre établissement scolaire actuel)
JDC : si la Journée Défense et Citoyenneté a été effectuée, joindre la photocopie de l'attestation ou à défaut l'attestation de recensement établie par la mairie de votre domicile SAUF si vous l'avez déjà fournie ( <i>Pour tout élève de nationalité française de plus de 16 ans</i> )
Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2 (ASSR2) , Joindre la photocopie de l'attestation.
Attestation de Prévention et Secours civiques de niveau 1 (PSC1). Si vous avez suivi la formation aux premiers secours et qu'une attestation PSC1 vous a été délivrée, joindre la photocopie de l'attestation.
Fiche Infirmerie complétée (fiche rose)
Fiche confidentielle destinée au médecin (fiche orange)
Carnet de vaccination : copie lisible des pages de vaccination
Attestation de sécurité sociale de l'élève ou de son représentant légal (attestant la prise en charge de l'élève)
Dossier de transport complété
<i>Documents en lien avec la demande de fonds social (documents facultatifs)</i>
Dossier « <b>Demande de fonds social</b> » complété en cas de demande d'aide financière (fiche bleu)
Attestation CAF (attestant la perception ou non d'allocations)
Dernier avis d'imposition (les 4 pages)